



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE – Agence italienne pour le commerce extérieur

Section pour la Promotion des Echanges de l'Ambassade d'Italie

DECLARATION JURIDIQUE ET FISCALE

Partie I – Informations sur l'opérateur économique

1. **Nom de l'entreprise / Organisation** :
[Nom de l'entreprise]
2. **Adresse** :
[Adresse complète de l'entreprise]
3. **Numéro d'immatriculation** :
[Numéro d'immatriculation au registre du commerce]
4. **Pays d'origine** :
[Pays d'origine de l'entreprise]
5. **Personne de contact** :
[Nom, fonction, et coordonnées de la personne à contacter]

Partie II – Déclarations de conformité

1. **Conformité aux obligations fiscales et sociales**
L'opérateur économique déclare qu'il est en conformité avec ses obligations fiscales et sociales, notamment en matière de paiement des impôts et des cotisations sociales, et qu'il a satisfait à toutes ses obligations fiscales et sociales dans son pays d'origine (et dans tout autre pays où il opère).
2. **Absence de condamnations et de conflits d'intérêts**
L'opérateur économique déclare qu'il n'est pas en état de faillite, de liquidation, de redressement judiciaire ou de procédure similaire. Il déclare également qu'il n'a pas été condamné pour des infractions liées à la fraude, à la corruption, à la violation des lois sur la concurrence, ou à d'autres délits affectant la bonne exécution des marchés publics. L'opérateur économique atteste en outre, sur l'honneur, en tant que Dirigeant de la société n'avoir jamais fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale ou d'exercer une activité commerciale ou artisanale .
3. **Non-exclusion des procédures de marché**
L'opérateur économique certifie qu'il n'a pas été exclu des procédures d'appel d'offre en raison de la non-conformité avec les exigences légales, notamment en matière de fraude, de corruption ou d'autres pratiques interdites par la législation en vigueur.

4. **Capacité économique et financière**

L'opérateur économique confirme qu'il dispose de la capacité financière nécessaire pour exécuter le marché.

5. **Capacité technique et professionnelle**

L'opérateur économique certifie qu'il possède l'expérience, les ressources humaines et les équipements nécessaires pour exécuter le marché en question. Il fournit des références de projets similaires ou d'autres éléments démontrant sa compétence technique.

6. **Conformité environnementale**

L'opérateur économique s'engage à respecter toutes les réglementations environnementales pertinentes pendant l'exécution du marché, y compris les critères écologiques et de durabilité requis dans l'appel d'offres.

7. **Absence de relations de conflit d'intérêts**

L'opérateur économique certifie qu'il n'existe pas de conflit d'intérêts qui pourrait compromettre la transparence ou l'intégrité du processus d'appel d'offres.

Partie III – Engagements de l'opérateur économique

1. **Respect des conditions contractuelles**

L'opérateur économique s'engage à respecter toutes les conditions du contrat, y compris les délais.

2. **Conformité à la loi et réglementation**

L'opérateur économique s'engage à respecter toutes les lois et réglementations nationales applicables au marché, y compris les exigences en matière de droit du travail, de sécurité sociale, de fiscalité, et de lutte contre la corruption.

3. **Respect des normes de sécurité et de santé au travail**

L'opérateur économique confirme qu'il respectera toutes les normes de sécurité et de santé au travail applicables pendant l'exécution du marché.

Partie IV – Signature et déclaration finale

Je, soussigné(e), [Nom et titre du représentant légal], déclare que les informations fournies dans ce document sont exactes et complètes. Je reconnais que toute fausse déclaration ou omission peut entraîner l'exclusion de l'opérateur économique de l'appel d'offres et, le cas échéant, des sanctions juridiques.

Signature du représentant légal de la société

Cachet de la société